

fiel, dit que le gouvernement suédois n'a pas reculé et que son attitude n'a pas varié.

Copenhague, 20 décembre.
Le *Bertingske* est informé que, dès que l'exécution fédérale sera commencée, on prendra les dispositions nécessaires pour établir une ligne douanière à l'Eyder.

Copenhague, 21 décembre.
Après avoir rempli sa mission et pris congé du roi, le général Fleury a quitté hier soir Copenhague pour retourner en France.

St-Petersbourg, 20 décembre.
Le procès du comte Stanislas Zamoycki n'est nullement terminé ; la nouvelle de sa condamnation à mort est en tous points mensongère.

Breslau, 21 décembre.
On lit dans la *Gazette de Breslau* : Dans une nouvelle proclamation adressée au peuple, le gouvernement national revient sur l'origine et le but de l'insurrection polonaise. La voix universelle des peuples et des gouvernements, dit-il, a déclaré que la Moscovie a violé les traités. Le gouvernement national réclame comme fondement de l'indépendance future de la Pologne l'égalité de tous les citoyens devant la loi et la libre propriété des terres pour les paysans.

Dresde, 21 décembre.
Le *Journal de Dresde* annonce que le commissaire civil saxon pour le Holstein est parti hier.

Le *Journal de Dresde* ajoute que le Danemark a notifié aux cabinets l'évacuation du Holstein.

Dresde, 21 décembre.
M. de Beust est parti pour Munich avec une mission du roi de Saxe pour le roi de Bavière.

Le duc Charles-Théodore de Bavière se rend au quartier général des troupes saxonnes qui doivent occuper le Holstein.

Christiania, 20 décembre.
Un meeting de notabilités norvégiennes a eu lieu ici, dans le but d'inviter la population à signer une Adresse au roi, déclarant que la Suède et la Norvège sont obligées d'aider le Danemark pour la défense des frontières, que les intérêts scandinaves sont menacés et que les citoyens sont prêts à supporter les frais occasionnés par cette résolution.

Copenhague, 20 décembre.
D'après les déclarations faites au Rigsgaad par le ministre des finances, M. Peger, il serait contracté un nouvel emprunt de dix millions de thalers. Cet emprunt serait aussi pour le compte du Holstein.

Hambourg, 20 décembre.
Les 5,500 hommes de troupes autrichiennes, qui doivent prendre part à l'exécution fédérale, sont entrés à Hambourg aujourd'hui à quatre heures et demie de l'après-midi.

Hambourg, 20 décembre.
Le *Journal de Gothenbourg* annonce, sous la date de Stockholm, 17 décembre, que le télégramme du *Fædrelandet*, au sujet d'un envoi de secours scandinaves, est dépourvu de fondement.

Vienne, 20 décembre.
On lit dans le *Lloyd* :

Le général russe Czergieri, à la tête de 2,000 hommes, a attaqué Bossak et Eminowicz, le 14, à Rakaw, dans le palatinat de Lublin. Chmielinski, prenant les Russes à dos, les a forcés à la retraite. Les Polonais sont restés maîtres du champ de bataille. Ils ont eu 37 morts et 42 blessés. La perte des Russes est évaluée à 82 morts et 107 blessés.

On annonce la prochaine arrivée à Varsovie du général Zelenoi, aide-de-camp de l'Empereur, chargé, dit-on, de surveiller le comte de Berg.

Rome, 21 décembre.
Le Pape a tenu aujourd'hui un conseil-

toire pour préconiser les évêques nommés aux sièges vacants dans les provinces pontificales annexées au royaume d'Italie.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX.

Liste électorale.

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que, le travail préparatoire pour la révision de la liste électorale de cette ville devant avoir lieu pendant le présent mois de décembre, il est urgent que tout électeur qui n'aurait pas été inscrit sur la liste de l'année 1863 vienne à la mairie réclamer son inscription sur celle de 1864, en justifiant :

1° Qu'il aura accompli sa vingt-unième année à l'époque du 31 mars 1864 ;
2° Qu'il a pris domicile en cette ville avant le 1^{er} octobre dernier ;
3° Qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'incapacité prévus par les articles 15 et 16 du décret organique en date du 2 février 1832.

Ces justifications pourront être faites au moyen de certificats qui seront délivrés par M. le commissaire central de police.
Roubaix, 20 décembre 1863.

ERNOULT-BAYART.

On lit dans la *Patrie* :

Nous apprenons qu'un décret, signé par l'Empereur le 20 décembre, exempte de tous droits de douanes l'importation en France des cotons en laine provenant d'Europe.

Cette mesure, prise dans l'intérêt de nos manufactures, devra être sanctionnée par le Corps législatif avant la fin de la présente session. — E.-B. Gullaud.

Le commis-voyager chargé de vendre des marchandises, n'a pas pour cela mandat d'en toucher le prix. En conséquence, le paiement fait à un commis-voyager infidèle peut être considéré comme n'ayant pas eu lieu, et le vendeur peut réclamer de nouveau le prix des marchandises à l'acheteur si celui-ci ne prouve pas que le commis-voyager à qui il a payé avait mandat de toucher le prix. (Tribunal civil de Nantes.)

Depuis le jeudi 10 décembre, les jours se sont arrêtés dans leur décroissance du soir. Ils ont diminué de huit minutes le matin, depuis le 10 jusqu'au 20 décembre, qui est le jour le plus court de l'année, le soleil ne restant que huit heures dix minutes sur notre horizon.

Si les jours décroissent encore le matin de quelques minutes jusqu'à la fin du mois ils croissent en revanche le soir.

Les travaux du canal vont commencer dès le mois de mars. Le jury d'expropriation des terrains, doit se réunir lundi prochain pour l'examen des droits respectifs de la ville et des propriétaires.

C'est M^r Delannoy qui est chargé de défendre les intérêts de la ville de Roubaix.

M. le Préfet du Nord vient d'autoriser une réunion extraordinaire du Conseil municipal de Roubaix qui aura lieu samedi prochain.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro quelques observations relatives à l'ordre qu'il convient d'établir, aux abords du cimetière, pour la rentrée des voitures en ville.

On nous fait observer, à ce sujet, que l'administration municipale d'accord en cela avec la Commission du cimetière, avait déjà dans des circonstances récentes, réclaté le concours de la police et fait établir une surveillance sévère. Ces mesures ont eu pour effet d'empêcher le retour des inconvenients que nous avons signalés.

Une loterie clandestine, organisée par les nommés Wiman et Demoffe, vient d'être découverte par la police de Roubaix. Les deux spéculateurs avaient déjà réussi à placer un certain nombre de billets lorsque le jour du tirage est arrivé.

Les deux lots, portraits de l'Empereur et de l'Impératrice ont été gagnés par un ouvrier fileur.

C'est dans un estaminet de notre ville que cet te loterie a été tirée.

Le concert de M. Delespaul, donné au profit de l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres, a parfaitement réussi. Un public assez nombreux a prouvé par sa présence que le but de ce concert a été compris et approuvé. Cette soirée musicale, présentée par elle-même tout l'attrait possible.

La première partie a été ouverte par l'*Esperance*, société chorale de Tourcoing, dirigée par M. Boissières.

Cette société de formation récente, renferme de bons éléments. Le chœur *Le départ des compagnons*, a été exécuté avec beaucoup d'ensemble et de justesse. L'*Hymne de l'enfant à son réveil*, musique de M. Boissières, a été rendu avec encore plus de goût et de précision que le premier. Ce chœur, bien composé, largement et sagement écrit, sera chanté souvent. Il a été fort applaudi.

M. Boissières est un directeur capable. Cette société lui fait le plus grand honneur.

A ce concert on a pu remarquer une innovation, pour la province du moins : c'est un duo pour deux pianos.

Ce duo concertant a été joué d'une façon charmante par MM. Boissières et C. Delespaul.

M. Boissières est un bon pianiste que nous aurions du plaisir à entendre comme soliste pour le mieux juger encore.

M. César Delespaul, outre ce duo, a joué le grand concerto de la mineur de Hummel, c'est-à-dire une des œuvres les plus difficiles qui existent. Ce morceau renferme toutes les difficultés qu'on semble y avoir rassemblées à dessein. Aussi est-ce un morceau de concours pour les grands prix du Conservatoire. C'est une pierre de touche qui classe de suite un talent.

M. C. Delespaul l'a rendu avec toute la perfection d'un artiste consommé ; toutes les difficultés de l'œuvre ont été franchies avec hardiesse et une merveilleuse facilité. A la grande agilité de doigt qu'on lui a toujours reconnu, M. C. Delespaul a ajouté l'ampleur du jeu. Ayant vaincu toutes les difficultés matérielles de l'instrument. Il s'attache maintenant à la partie sérieuse de l'art, à l'expression, à l'interprétation exacte et savante de l'œuvre qui rend avec une grande intelligence.

Ce début était sérieux, M. C. Delespaul l'a compris ; et il a été aussi heureux que possible, il a bien réussi ; le public a consacré son succès par des applaudissements aussi sincères que mérités.

En résumé, M. César Delespaul peut et doit être classé parmi les bons pianistes du département.

M. François violoncelliste, dont la réputation est établie depuis longtemps, a ému l'auditoire, par la puissance si pleine d'expressions de son jeu magistral.

La fantaisie sur *Lucie*, est quelque chose de magique, rendue par lui ; il donne à son jeu une expression si juste, si exacte de sentiment et d'interprétation qu'on semble assister à cette dernière scène de l'opéra, à cette mort si pathétique d'Edgard.

M. François a joué ensuite un morceau de la *Sonnambule* qu'il a rendu aussi en maître ; ces deux exécutions lui ont valu de nombreux bravos, et deux rappels. C'est certainement un des premiers violoncellistes de notre époque, et Roubaix a été heureux de pouvoir l'applaudir de nouveau.

La partie vocale a été bien remplie.

M. Dupuis, première prix du Conservatoire, est un des tenors les plus remar-

quables, de Lille et serait même remarqué sur n'importe quelle scène.

Sa voix a gagné en force et en ampleur ; sa méthode excellente lui permet d'en tirer tout le parti possible. Professeur capable, il peut donner à ses élèves la plus profitable des leçons : l'exemple.

Il a dit l'air de la *Dame-Blanche* en chanteur consommé et cet air est, on le sait, un morceau de début, de concours, il réunit toutes les difficultés.

Il a chanté avec autant de goût que d'expression, deux romances dont une (*Petits Enfants*) est composée par lui, cette composition est pleine de grâce et de fraîcheur c'est surtout une romance de salon ; elle sera chantée souvent.

M. Dupuis a dit, en outre un charmant duo de carafa (la prison d'Edimbourg) et son partner M. A. Chatteleyn, l'a parfaitement secondé ; cet amateur avait chanté d'abord l'air de *Kentworth* (de Concorde).

L'air est fort beau, très dramatique et M. A. Chatteleyn l'a fort bien interprété.

Son récitatif a été posé avec une grande sûreté d'intonation le *cantabile* a été dit avec douceur, et une grande intelligence de l'œuvre. Le *final* plein d'effet, a été enlevé avec verve et entrain ; il a complètement réussi.

Un autre amateur M. J. Dujardin a prêté aussi son concours à la bonne œuvre de M. Delespaul. Doué d'une voix fortement timbrée et excessive ment sympathique, il chante avec infiniment d'âme et d'expression, il a bien rendu une composition fort difficile de Bordese. (*Mephistophélès*) et a donné à ce morceau un grand cachet de vérité.

Il a surtout bien dit la cavatine de la *Favorite*. (Pour tant d'amour), qui lui a valu les honneurs du rappel.

Ces deux parties ont été terminées par M. Desrousseaux, le chansonnier lillois.

Il a dit deux chansons nouvelles ; le *Cabaret-Concert* et *L'Héritier*.

Dans toutes deux, on a retrouvé cette verve intarissable, cette finesse d'observation, ce sentiment toujours vrai, moral, qui font de M. Desrousseaux non-seulement un chansonnier mais un véritable et gracieux poète, un sérieux penseur.

Le *Cabaret-Concert* est une et une prise sur nature, dans cette chanson on voit des types nouveaux et admirablement saisis.

L'*Héritier*, renferme des pensées pleines de justesse et de charité.

M. Desrousseaux après chaque chanson a été vivement acclamé, son succès a été ce qu'il est toujours, accompagné d'applaudissements et de rappels.

Seulement, l'heure du départ approchant, l'a empêché de se rendre au dernier rappel du public, qui a sans doute perdu ainsi une chanson.

M. Victor Delannoy, qui a bien voulu tenir le piano et diriger le quatuor, s'est montré ce qu'il est toujours, artiste éminent et dont la réputation est établie.

A propos de piano, il faut ajouter que celui sur lequel a exécuté M. Delespaul, sortait du magasin de M. Victor Delannoy, on a pu remarquer que cet instrument, de la fabrique de Gaveau, possède des qualités exceptionnelles.

C'est bien véritablement un piano d'exécution ; il peut être placé sur le même rang que ceux des meilleurs facteurs les plus en renom.

En somme, ce concert a réussi aussi bien que possible ; et les Petites-Sœurs des-Pauvres seront satisfaites ainsi que le public.

L. M.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 25 décembre, à 8 h. du soir.

DE LA DÉCLINAISON. (Suite).

Boussole marine. — Aiguille de boussole. Usage et origine de la boussole. — De la déclinaison en différents lieux. — Lignes isogoniques. — Ligne sans déclinaison. — Méridiens magnétiques vrais et parallèles magnétiques. — Pôles magnétiques.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 20 décembre 1863.

Sommes versées par 79 déposants, dont 19 nouveaux. fr. 10,885

16 demandes en remboursement. 4,513 33

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Dubamel-Lefebvre, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. ARBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 21 le 22 hausse baisse
3 % ancien. 66.30 66.35 > 5 >
4 1/2 au compt. 94.05 94.10 > 5 >

Tribunaux.

La cour d'Aix vient de statuer sur le double appel émis par M. Philiis, candidat dans le Var aux dernières élections, et par les maires de Solliers-Pont et de Six-Fours, contre les jugements des tribunaux de Brignoles et de Toulon. On sait que le tribunal de Brignoles avait opposé une exception d'incompétence en ce qui concernait le sous-préfet de cette ville, assigné par M. Philiis. La cour, sur les conclusions de M. le procureur général Merville, a infirmé ce jugement, et a déclaré valable la citation en police correctionnelle de M. le sous-préfet de Brignoles, à raison de manœuvres délictueuses en matière électorale.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 21 décembre 1863.

La *Gazette des Etrangers* raconte tout au long le différend survenu entre le marquis d'Havrincourt et M. Boitelle, dont l'élection dans le Nord vient d'être annulée. Ce dernier demanderait une réparation, non pour les attaques politiques dirigées contre lui au Corps législatif et dont il ne conteste pas le droit à M. d'Havrincourt, mais pour des faits et propos d'une autre nature tout-à-fait en dehors des débats devant l'Assemblée. Les témoins de M. d'Havrincourt, au contraire, auraient pensé jusqu'au bout qu'il n'y avait point entre ces messieurs d'autre querelle sur le tapis que celle résultant précisément de ces débats et qu'aucune satisfaction personnelle ne pouvait être accordée à M. Boitelle, sous peine de permettre à la violence d'intimider la tribune. L'affaire est toujours pendante.

Le journal de M. de Pène tire de là cette conclusion fort juste que nos meurs réclament impérieusement l'institution d'un tribunal d'honneur.

On demande partout de l'argent. Ceux-ci en demandent à l'impôt dont ils exagèrent la malleabilité ; ceux-là en cherchent dans des emprunts plus ou moins onéreux : tous ont besoin de fortes sommes, et non pas dans un an, non pas dans six mois mais tout de suite.

Voici une curieuse énumération : La Diète germanique demande à emprunter 17 millions de florins. La Russie 50 millions de roubles (elle en voudrait 200) ; l'Autriche 400 millions de florins ; l'Espagne 300 millions de réaux ; l'Italie 200 millions de francs (solde de son dernier emprunt) ; la Suisse 33 millions de rixdalers ; le Danemark 10 millions de thalers ; la Prusse 14 millions de thalers ; la Grèce 1 à 2 millions de thalers. Nous ne comptons pas tous les petits Etats de l'Allemagne auxquels il faudra aussi quelques petits millions pour l'exécution ; déjà le général Ludwig demande aux chambres badoises 2,300,000 fl. qu'il faudra bien emprunter.

Voilà un minimum d'un milliard deux cents millions, une jolie somme. A quoi va-t-on la dépenser ? A des achats d'armes, à des armements de vaisseaux, à des préparatifs de guerre.

— Mon imagination — je vous remercie, j'en ai déjà plus que je n'en prends d'ordinaire — ne s'est jamais distinguée par le cachet du genre élevé ; mais elle a toujours poursuivi son chemin sans se faire illusion. Et cette conscience, que mon expérience m'a donnée, m'autorise à croire que, si mon imagination a réellement un plus grand essor qu'auparavant, cela ne peut être attribué qu'à l'inspiration du moment.

— Du café ?
— Pourquoi pas, puisque M^{lle} Virginie veut bien le servir ?

Virginie avait raison de prétendre que l'imagination du comte avait pris une direction nouvelle. Peut-être s'efforçait-il de prouver que le refus qu'il avait essuyé d'Isabelle n'avait pas troublé le calme de son âme ; peut-être aussi n'était-ce que le plaisir de revoir Virginie qui entraînait l'homme sérieux dans le petit sentier de la plaisanterie et de la galanterie. Virginie avait toujours été très en faveur auprès de lui, et maintenant elle possédait, en outre, l'avantage de n'être point éclipsée par Isabelle.

M^{lle} EMILIE CARLEN,

(La suite au prochain numéro).

SERVICE DES POSTES.

Le public est prévenu de nouveau que les réclamations de toute nature qui intéressent le service des postes, doivent être adressées soit à M. le directeur général à Paris, soit à M. l'inspecteur des postes, chef de service, rue Voltaire, 22, à Lille, qui seul, dans le département, a qualité pour en connaître et y donner la suite qu'elles comportent.

homme de bon ton comme le comte de Melin.

« Lisa, écoute ! Un peu d'eau chaude et mon habit brun, avait donc crié le major. Quelle malédiction que j'aie oublié de me raser ! »

Autant le véritable gentilhomme campagnard aime sa robe de chambre, autant il a le rasoir en horreur.

Il régna un peu d'embarras de part et d'autre au début de la conversation de la baronne Ebba et du comte : tant de choses remarquables s'étaient passées pendant l'absence de ce dernier ! Un entretien sur ce sujet serait devenu extrêmement pénible ; mais s'abstenir tout-à-fait d'en parler eût été peu naturel et contraire aux exigences du bon ton. Il fallait donc y faire allusion, mais légèrement et avec réserve. Le comte sentait que ce devoir lui incombait, et, avec toute l'habileté d'une personne de son savoir-vivre, il dit, non pas comme un à propos précipité, qui aurait été aussi peu convenable que des compliments de condoléance ou des félicitations, mais de ce ton de confiance calme dont un ami rappelle des choses connues de part et d'autre :

« J'ai été très étonné d'apprendre que les deux prétendants fesaient un voyage ensemble ; c'est une chose si belle et si rare pour des personnes dans leur position que je ne puis assez admirer leur résignation. M^{lle} la baronne et M^{lle} Isabelle ont également quitté le pays, et j'ai le regret de n'avoir pu leur faire une visite, n'étant arrivé à Sardo que le lendemain de leur départ. »

Tout ce qu'il était nécessaire de dire était dit, et la femme du major, beaucoup plus à l'aise, répliqua :

« J'espère que monsieur le comte ne

quittera pas le pays avant leur retour ? Nous pouvons encore compter sur une couple de mois de beau temps.

— Le plus beau et le meilleur, interrompit le major, qui traitait fraîchement rase et qui salua amicalement son hôte d'une bonne poignée de main, en disant : « Monsieur le comte rentrera sans doute ses récoltes avant de reprendre le chemin de la capitale. »

— Je n'irai plus à Stockholm cette année, M. le major ; je me fixerai tranquillement à Sardo où je deviendrai, je pense, un agriculteur si habile que j'espère être décoré un jour de l'Ordre de Wasa. J'ai toujours eu une grande prédilection pour l'agriculture, mais jusqu'ici peu de temps pour m'y consacrer. Mon ambition sera désormais de ne pas quitter mes riches états et mes granges bien garnies. »

Le ton sérieux du comte prouvait que c'était réellement son intention, quoique ce ton eût, en quelque sorte, une teinte de plaisanterie. Des raisons que nous n'avons pas à examiner ici l'avaient décidé à quitter la carrière publique, et cette grande résolution était antérieure à son premier voyage à Sardo. Maintenant il paraissait très content d'un choix qu'il n'avait peut-être pas fait avec une entière liberté ; du moins on murmura plus tard que l'amour-propre blessé avait dicté sa retraite.

« Une telle ambition se défend d'elle-même, dit le major ; et, indépendamment du plaisir de compter monsieur le comte parmi mes voisins, je ne vois jamais, sans en ressentir une joie sincère, un propriétaire penser que sa vocation serait tout aussi bien de se consacrer aux intérêts de sa localité qu'à ceux du pays. Nous avons, Dieu merci, assez de gens qui pensent à

ces derniers ! Et quel profit en tire le pays ? Une seule personne, qui vit et agit dans le cercle grand ou restreint qui lui est confié, procure plus d'avantage réels que cent autres qui ne font toujours que d'irréalisables projets d'améliorations. »

— Vous êtes trop sévère ! interrompit le comte. Rien que la volonté de se consacrer aux intérêts d'un peuple entier est plus méritoire que le soin de ses propres intérêts, lors même qu'on se voit à ceux-là les plus belles années de sa vie sans voir ses efforts couronnés seulement d'un indice de récolte.

— Eh ! eh ! mon cher comte, je crains bien qu'avec une telle manière de voir votre ambition ne puisse jamais revivre dans les granges et dans les étables. »

« A ce *revivre*, auquel le major n'attachait pas la moindre signification, le comte rougit. Mais, avant qu'il pût répondre, l'attentive baronne intervint. »

« Ce que M. le comte vient de dire ne contredit pas sa première opinion. Nous savons bien, ajouta-t-elle en souriant avec grâce, que la vie des hommes a plusieurs périodes, et si monsieur le comte se croit à la limite de la hauteur méridienne, les soi-disant meilleures années sont écoulées en effet. Mais quand un homme les a consacrées aux intérêts publics, il peut bien ensuite éprouver l'ambition de remplir sa place dans un cercle plus restreint, avec la conviction qu'il laisse derrière lui la plus belle sphère où s'est exercée son intelligence. »

Il n'était pas à supposer que le comte, à qui elle venait de fermer ainsi la bouche avec des compliments, pût faire mieux que s'incliner en signe d'adhésion. De crainte cependant que son mari, qui retenait volontiers les sujets de cette es-

pèce, ne blessât de nouveau le comte à son endroit le plus sensible, la baronne allait attirer l'attention du major sur un autre objet quand Virginie, qui avait reparé sa toilette, entra, suivie de la cafière, et vint faire diversion fort à propos.

« Mademoiselle et moi, nous nous sommes déjà salués, dit le comte, qui s'empressa galamment d'aider Virginie à étendre la nappe à café, blanche comme la neige. »

— J'espère que monsieur le comte se porte bien ?

— Oh ! parfaitement. Je n'ai pas besoin de faire la même question à mademoiselle, car la réponse donnée d'avance par la fraîcheur de ses joues la rend superflue.

— D'après cette leçon, répliqua Virginie en riant, je m'aperçois, trop tard il est vrai, que j'aurai dû également me dispenser de ma question ; et je me rappelle maintenant avoir lu quelque part que les gens de *bon ton*, comme disait feu mon oncle, ne commencent jamais une conversation par des questions sur la santé ou sur la température. Mais, monsieur le comte, nous autres campagnardes, nous sommes et restons toujours un peu simples, et il nous est impossible, quand nous rencontrons une connaissance, de ne pas lui demander comment elle se porte.

— Soyez persuadée, reprit le comte visiblement charmé de la défense de Virginie, que je cesserai mes politesses si on ne les apprécie pas mieux ; je ne dirai donc pas, comme j'en avais l'intention, que je n'ai jamais vu une jeune dame servir le café avec autant de grâce.

— Si ma mémoire est fidèle, l'imagination de monsieur le comte est devenue bien plus vive qu'auparavant ! — Puis-je remplir un peu votre tasse ?